

forcement de l'union du peuple algérien avec le peuple de France... pour une démocratie véritable » (*L'Humanité*, 30 juin 1945). Le P.C.I. se trouvait aux côtés des travailleurs algériens en lutte contre l'impérialisme comme en témoigne sa participation au meeting du Comité provisoire de défense des libertés démocratiques en Algérie du 4 avril 1946 (voir Document n° 1).

Face à la montée des luttes dans les pays coloniaux, le P.C.I. se situait à un double niveau : tout d'abord soutien matériel et moral contre la répression et également au niveau théorique : c'est-à-dire l'analyse marxiste des divers mouvements et leurs directions, des conditions spécifiques de chaque pays, le tout replacé dans le contexte économique et politique de la période. Dans cette perspective, la section française publia deux numéros spéciaux de la revue *Quatrième Internationale* en juin et septembre 1945 consacrés à la question coloniale. Dans le numéro de septembre, une citation de Lénine placée en exergue rappelait que : « L'éducation internationaliste des ouvriers dans les pays oppresseurs doit se ramener fatalement à l'enseignement et à la défense du droit des nations opprimées à s'émanciper sans quoi il n'y a pas d'internationalisme. Nous avons le droit de traiter en impérialiste et en vaurien le social-démocrate d'une nation oppresseuse qui ne ferait pas cette propagande. » L'éditorial soulignait que : « La lutte émancipatrice des peuples coloniaux s'attaque aux bases mêmes de l'impérialisme. Elle constitue le meilleur appui de la lutte du prolétariat métropolitain et particulièrement à l'étape actuelle, elle peut devenir par son ampleur et par sa puissance, un facteur important de propulsion du mouvement révolutionnaire en Europe. La dégénérescence opportuniste et chauvine des partis socialistes et communistes se manifeste entre autres par leur position actuelle envers les mouvements nationaux émancipateurs des pays coloniaux. »

Seule la IV<sup>e</sup> Internationale exerce une activité conforme aux exigences primordiales de l'internationalisme prolétarien, à savoir : « La subordination des intérêts de la lutte prolétarienne dans un pays à l'intérêt de cette lutte dans le monde entier. » (Thèses coloniales du II<sup>e</sup> congrès de l'Internationale communiste).

Le comité exécutif européen de la IV<sup>e</sup> Internationale lançait aux travailleurs d'Europe un appel :

« Pour la défense des peuples coloniaux »

— Appel aux dockers de Marseille et aux cheminots français de refuser le transport de matériel de guerre vers l'Extrême-Orient (entre autres).

- Pas un soldat, pas un fusil contre les peuples coloniaux
- A bas l'impérialisme ! Vive la révolution coloniale !
- Indépendance totale et immédiate de toutes les colonies !
- Vive la solidarité internationale des travailleurs ! »

Le même numéro publiait aussi des informations sur la situation en Algérie après les événements de mai et la répression ; un militant indochinois apportait des précisions sur la révolution indochinoise en marche, la constitution et la nature du Viet-Minh et sur la nécessité de la solidarité internationale prolétarienne face aux intrigues des divers impérialismes.

D'autre part, un article était consacré à un aperçu des événements du Levant où s'opposaient les impérialistes français et

anglais pour la possession du Liban, et de la Syrie, ce qui eut pour conséquences pratiques des bombardements sur Damas, dont les victimes furent les populations autochtones, et aussi l'arrestation du gouvernement libanais.

En avril 1946, se tint une conférence internationale de la IV<sup>e</sup> Internationale qui adopta un certain nombre de résolutions dont l'une précisait les tâches aux colonies : « Nos sections dans les pays impérialistes métropolitains et dans tous les pays capitalistes ont le devoir de défendre activement la lutte émancipatrice des peuples coloniaux contre l'impérialisme, même dans le cas où cette lutte est dirigée par des éléments nationalistes et démocrates-bourgeois. Elles revendiqueront les droits des peuples coloniaux à disposer d'eux-mêmes immédiatement sans aucune limitation et s'opposeront énergiquement en faisant appel à l'action de solidarité internationale de la classe ouvrière, à tout envoi de troupe et d'armes aux colonies pour écraser leur révolution. » (*Quatrième Internationale*, avril-mai 1946.)

## Madagascar : 1947

La période ouverte par l'émeute de Sétif fut d'une instabilité constante dans les colonies françaises, une révolte latente couvait, elle éclatait parfois au grand jour comme à Sétif ou à Madagascar, la réponse étant toujours l'usage de la force. Cet esprit de résistance, cette prise de conscience nationale se traduisaient également dans les élections, malgré les pressions et les fraudes caractéristiques des autorités (élevées d'ailleurs au niveau de l'institution avec le gouverneur socialiste Naegelen, ce qui donnait une assemblée *beni-oui-oui*). Ainsi lors du vote du deuxième collège algérien (le premier étant réservé aux citoyens français) en juin 1946, sur 13 députés, onze appartenaient au Manifeste algérien ; à Madagascar les deux députés élus étaient deux membres du Mouvement démocratique de la Rénovation malgache : Ravoahangy et Raseta ; ceci au grand dam de l'administration qui soutenait un parti favorable à l'Union française, et qu'elle avait créé de toutes pièces.

Le M.D.R.M. avait été constitué en février 1946 et sa principale revendication était l'indépendance. La période de la guerre avait été durement ressentie par les masses sous le contrôle de Vichy, elles avaient fait face à la pénurie alimentaire, à l'exploitation des colons et elles avaient servi de réservoir pour les troupes. La « France libre » avait soulevé de l'espoir dans la population indigène par l'application de mesures libérales, mais les concessions n'allèrent guère loin. Dès le début de 1947 des mesures de rigueur étaient prises, les colons et l'administration n'appliquaient pas les nouvelles réglementations et multipliaient tracasseries et provocations.

Dans la nuit du 29 au 30 mars 1947, des éléments nationalistes attaquaient un camp militaire, coupaient une voie ferrée et massacraient quelques colons. Face à cette flambée, la répression fut l'une des plus sanguinaires du colonialisme français ; celui-ci utilisant d'ailleurs pour réprimer l'insurrection, des troupes sénégalaises selon le vieil adage : « diviser pour régner ». Elles furent aidées en cela par la police et les civils européens jouant les justiciers et multipliant les exécutions sommaires.